

BUT 2^{èME} ET 3^{ÈME} ANNÉE GÉNIE ÉLECTRIQUE ET INFORMATIQUE INDUSTRIELLE PARCOURS ÉLECTRICITÉ ET MAITRISE DE L'ÉNERGIE

en contrat d'apprentissage

RNCP 35407





- Agent de maîtrise dans l'industrie,
- Assistant ingénieur,
- Cadre technique,
- Gestionnaire de l'énergie électrique,
- Intégrateur des systèmes GTB / GTC,
- Roboticien / Automaticien,
- Consultant en maîtrise de l'énergie et énergies renouvelables,
- Technico-commercial,
- Acheteur.



- Les industries électriques et électroniques,
- La production,
- Le transport, la gestion et la distribution d'énergie,
- Les énergies renouvelables,
- Les industries manufacturières et agroalimentaires,
- Les moyens de transport,
- La construction et le bâtiment,
- · Les collectivités.



- Étudier la mise en place d'un système d'informations industriel de réseaux communications industrielles et les supervisions.
- Étudier et suivre la production des systèmes de conversion de l'énergie électrique et intervenir dans les processus de maintenance.
- Réaliser des Plans (AutoCAD, Revit), des notes de calculs...), des choix de matériel, des suivis de projet.
- Effectuer le suivi de travaux sur site, Participer à la réalisation de raccordements et de câblages.
- Réaliser les études de déploiement d'une GTC (Gestion Technique Centralisée).
- Assurer les actions de maintenance préventive, curative afin de fiabiliser les systèmes électriques ou d'énergie renouvelable.
- Etablir des études d'exécution en électricité industrielle et tertiaire : notes de calculs, plans, schémas électriques, études techniques, dimensionnement des installations.
- Etudier et réaliser les schémas ou les plans de principe en conformité avec les normes et standards inscrits au cahier des charges (NF-C-15.100...).
- Réaliser des études d'éclairement (Dialux) et les normes associées
- Etablir un audit énergétique (Norme ISO 50001).
- Faire des pré-études commerciales, des devis et des études techniques pour le déploiement de systèmes électriques.
- Réaliser des missions d'achat d'énergie comme de matériels ou équipements électriques.

BUT 2^{èME} ET 3^{èME} ANNÉE GÉNIE ÉLECTRIQUE ET INFORMATIOUE INDUSTRIELLE PARCOURS ÉLECTRICITÉ ET MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE en contrat d'apprentissage



- Concevoir et mettre en œuvre des systèmes liés au traitement et à la transmission de l'information, à la gestion et l'exploitation de l'énergie
- Concevoir la partie GEII d'un système pour répondre à un besoin client
- Vérifier la partie GEİİ d'un système
- Assurer le maintien en condition opérationnelle d'un système
- Installer tout ou partie d'un système de production, de conversion et de gestion d'énergie sur site.



2 ans (Accessible à partir de la 2ème année du BUT en apprentissage)



Avoir validé la première année de BUT Génie Electrique et İnformatique Industrielle



- Tout Master en lien avec la formation : génie électrique, électrotechnique, automatique, physique, etc
- Ecole d'ingénieurs

OÙ SUIVRE cette formation?





